

ZOOM sur le développement technique des filières animales

Edito



La période que nous avons vécu et que nous vivons est historique. Cela fait bien longtemps que, nous, agriculteurs, connaissons l'importance du sanitaire pour nos cultures.

Seule éclaircie dans la période trouble que nous avons traversé, l'agriculture est revenue au cœur des priorités de notre pays. Les consommateurs ont retrouvé le chemin des exploitations, favorisant ainsi les productions locales. Rien ne sera plus jamais comme avant. Le monde post-coronavirus sera nécessairement différent, il nous appartient collectivement de le rendre meilleur.

Jacques MAILHAN, élu de la Chambre d'agriculture 13.

En bref...

La Chambre d'agriculture toujours à vos côtés

Depuis toujours, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos démarches. La crise sanitaire qui a frappé le pays rendait les rendez-vous pour l'élaboration de vos dossiers impossibles. Cependant, les conseillers ont su mettre en œuvre l'ensemble des outils à leur disposition pour effectuer, avec vous, votre déclaration annuelle. Il était inenvisageable que cette situation particulière nous empêche de vous accompagner. C'est ainsi, que tous les éleveurs qui ont fait appel

à nous pour effectuer leur dossier ont trouvé réponse auprès de nos conseillers.

Distribution de masques

Suite aux règles de distanciation sociale mises en place au cours de la crise sanitaire, la Chambre d'agriculture a décidé d'accompagner les éleveurs. En effet, les exploitants faisant de la vente directe sont en contact direct avec les consommateurs et ont donc besoin de masques pour poursuivre leur activité en toute sécurité. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture a organisé une distribution de masques auprès des éleveurs.

Chiffres clés

La page Facebook mise en place pendant le confinement a permis de mettre en relation les producteurs avec les consommateurs. Nous comptabilisons :

- 120 colis de bovins Raço di Biou et Brave
- 150 colis de bovins domestiques
- 600 colis de demi-agneau

Une centaine de mise en relation entre consommateurs et producteurs fromagers.

« Les éleveurs du 13 » sur facebook



Création d'une page Facebook des éleveurs des Bouches du Rhône : mettre en relation les producteurs avec le consommateur.

Face au contexte sanitaire difficile que notre pays a subi, les éleveurs des Bouches-du-Rhône ont décidé de se mobiliser pour permettre aux consommateurs de s'approvisionner directement auprès des producteurs locaux. Une page Facebook « Les éleveurs du 13 » a été mise en place pour passer les commandes.

Les éleveurs présents sur le territoire des Bouches-du-Rhône ont eu suffisamment de production pour pallier à cette crise et satisfaire les consommateurs. Cependant, les consommateurs habitués à se ravitailler dans les grandes surfaces ne connaissent pas cette manière de faire.

Avec la mise en place d'une page Facebook www.facebook.com/leseleveursdu13, les consommateurs et les éleveurs ont pu rentrer en contact. Les demandes ont pu être recensées afin d'organiser des commandes groupées. Celles-ci ont permis de réguler le retrait des colis avec des horaires et des lieux précis, la sécurité sanitaire des personnes restant, en temps de crise, la priorité.

Retrouver le lien direct avec le producteur permet d'éviter les foules dans les grandes surfaces et d'accéder à des produits de qualité à des prix très raisonnables.

L'initiative a été pensée par les présidents des filières d'élevage (Juliette FANO pour les élevages bovins et Luc BOURGEOIS et Elodie PORRACCHIA pour les élevages ovins). Elle est accompagnée par la Chambre d'agriculture.

Cette proposition était basée sur deux fondamentaux : permettre un accès sécurisé à une viande de qualité aux consommateurs, et participer à l'effort collectif de limitation de mouvements en regroupant les commandes et en régulant le retrait des colis.

Cette opération est un succès grâce aux consommateurs qui se mobilisent durablement sur ce type d'achats. Elle se doit d'être pérennisée dans le temps.

Avant la création de la page, certains consommateurs ne savaient pas où se procurer de tels produits. Aujourd'hui, ils s'abonnent sur facebook et passent commande via Messenger ou par téléphone, en indiquant le produit et la quantité souhaitée, leur numéro de téléphone et leur lieu de domicile. A réception de leur commande, ils reçoivent un message récapitulatif leurs souhaits. Ils seront recontactés pour les modalités pratiques : lieu, heure et jour de réception des colis.

Dès lors que les commandes sont suffisantes, les éleveurs organisent des livraisons par lieu géographique et préviennent les consommateurs en amont des dates et horaires.

A ce jour, la page facebook « les éleveurs du 13 » comptabilise plus de 2 500 abonnés. Cela permet d'informer rapidement les abonnés des futures livraisons prévues et de lancer ainsi les commandes.

Prédation : Bilan annuel et nouveautés

Cartographie des cercles

Aucune évolution en 2020 des communes classées dans les Bouches-du-Rhône, seules certaines communes de la Sainte-Victoire le sont (St-Paul-le-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, St-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues, Puylobier, St-Antonin-sur-Bayon, Beaurecueil, Château-neuf-le-Rouge, Rousset, Trets) et donnent le droit aux subventions de protection contre la prédation.

Faire baisser la prédation

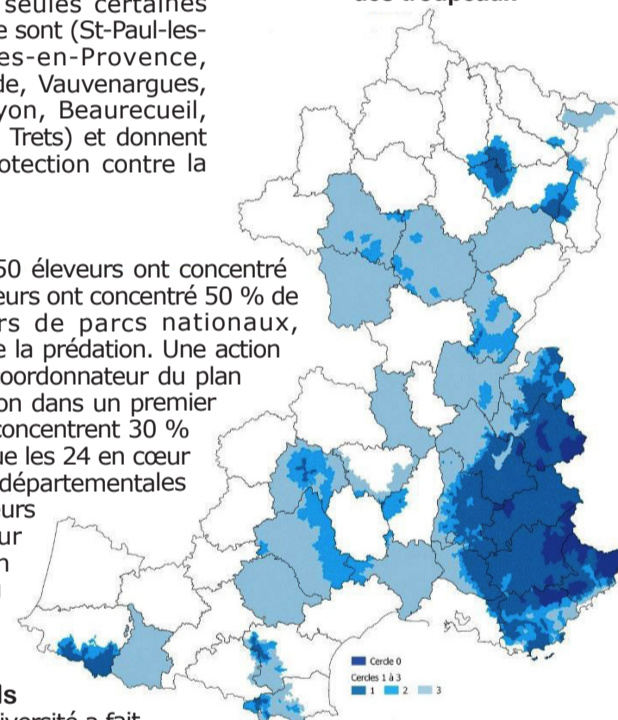
En France entre 2017 et 2019, 50 éleveurs ont concentré 30 % de la prédation et 200 éleveurs ont concentré 50 % de la prédation. Dans les cercles de parcs nationaux, 24 éleveurs concentrent 50 % de la prédation. Une action a donc été lancée par le préfet coordonnateur du plan loup pour faire baisser la prédation dans un premier temps chez ces 50 éleveurs qui concentrent 30 % de la prédation en France ainsi que les 24 en cœur de parcs nationaux. Les DDTM départementales prendront contact avec ces éleveurs pour faire un diagnostic de leur exploitation, leur apporter un accompagnement technique ou leur proposer un renforcement du gardiennage.

Domages 2019 et retards

L'Observatoire Français de la Biodiversité a fait grève une partie de l'année dernière et les interprétations et indemnités des constats ont pris du retard. S'en est suivi la crise sanitaire actuelle qui a ajouté du retard au précédent. Il semblerait que les choses retrouvent doucement leur fonctionnement normal. Vous devriez donc recevoir les interprétations et indemnités 2019 dans les prochains jours.

Les chiffres de l'année 2019 au niveau national sont donc sous estimés puisque les constats n'ont pas tous été transmis aux DDTM afin qu'ils soient interprétés dans les temps. Cependant, les dommages étaient estimés à 12 451 brebis tuées (+ 400 par rapport à 2018) et 3 742 attaques en 2019 (+ 200 par rapport à 2018). Pour les Bouches-du-Rhône, il s'agit de 31 victimes et 7 constats réalisés.

Cercles définis au titre des mesures de protection des troupeaux



En 2020, la totalité des arrêtés préfectoraux définissant les cercles a fait l'objet d'une validation du préfet coordonnateur.

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

Formation Dressage chien de troupeau

Comme tous les automnes, la Chambre d'agriculture met en place une formation « Dressage chien de troupeau » avec le formateur Jean-Michel JOLLY. La formation se déroule sur trois journées, chacune espacées de quatre semaines pour que le couple maître/chien puisse travailler entre deux séances.

Informations et contact : Audrey SEIGNER : 06 78 20 02 46
a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13/vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Optimiser votre élevage : conseils et préconisations

Vous appuyer sur nos compétences et nos références technico-économiques pour améliorer les performances de votre élevage.

Nous vous proposons :

- De faire le point sur le ou les objectifs génétiques de votre troupeau ;
- De mettre en place un protocole de pesée adapté ;
- Un conseil pour le choix de votre renouvellement en fonction de vos objectifs ;
- Un suivi précis de votre inventaire zoo technique.

Votre contact : Béatrice Argiolas :
04 42 23 86 46 - b.argiolas@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Retrouvez l'ensemble de nos offres de services sur www.chambre-agriculture13.fr



Retrouvez la page facebook de la Chambre d'agriculture sur www.facebook.com/agri13

Chambre d'agriculture 13, 22, rue Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence cedex 01
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30).
www.chambre-agriculture13.fr



La certification vous assure la qualité de notre service.
La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.